



Les partenaires sociaux de la branche des remontées mécaniques et domaines skiables s'expriment sur l'adaptation de leurs métiers au changement climatique

Le 10/12/2024

Nous, DSF, FO, CGT, partenaires sociaux de la branche des remontées mécaniques et domaines skiables, alertons le gouvernement sur les raccourcis simplificateurs et mensongers dont nous sommes victimes.

Oui, nous adaptons en permanence nos métiers, nos équipements et nos stratégies aux évolutions climatiques et aux attentes des clientèles, y compris dans les activités de diversification

Mais

Non, tous les domaines skiables ne sont pas condamnés

Non, tous nos emplois ne peuvent pas être reconvertis en d'autres emplois sans une délocalisation massive des populations

⇒ **La plus grande menace qui pèse sur nos emplois, c'est d'oublier que le ski a toujours un avenir dans de nombreux territoires de montagne !**

Le réchauffement climatique est une réalité que les professionnels connaissent bien. Au-delà des hauts et des bas de la neige, il est important de s'appuyer sur les études scientifiques qui tiennent compte du savoir-faire et de l'équipement de chaque domaine skiable pour déterminer ses possibilités d'exploitation à l'horizon 2030 et 2050 et au-delà.

En dehors de la haute altitude, les perspectives de cumul des chutes de neige sont plutôt orientées à la baisse : personne ne le conteste. Pour autant, dans beaucoup de stations, les perspectives pour le ski restent bonnes selon les simulations climatiques précises déployées par les ingénieurs de Météo France. C'est **grâce aux savoir-faire et aux techniques mis en œuvre par les hommes et les femmes des domaines skiables** : damage, profilage des pistes, végétalisation des pistes, production de neige de culture, mise en place de barrières à neige, etc.

A la vérité, face au changement climatique, notre filière dispose de simulations que de nombreuses autres filières nous envient, sur des échelles de temps aussi longues.

La demande pour le ski se maintient et nous savons que les services proposés aux clientèles en stations génèrent chaque hiver plus de 120.000 emplois directs dans les écoles de ski, hébergements, restaurants, commerces, et autant d'emplois chez les fournisseurs de ces entreprises.

De nombreux domaines disposent du potentiel pour durer bien au-delà de 2050. Le principal risque qui pèse sur ces stations serait de discréditer les stratégies territoriales qui peuvent compter sur le ski. La fermeture des remontées mécaniques l'hiver engendrerait inévitablement leur fermeture l'été, faute de moyens suffisants.

Des politiques publiques anti-ski feraient le lit des destinations étrangères voisines.

Quant aux sites qui risquent de devoir fermer leurs portes avant 2050, il est toujours préférable de maintenir un filet de sécurité tel que l'activité partielle qui a un coût assez faible et permet de maintenir de l'emploi pour tout le territoire, plutôt que de mettre tout le monde au chômage de façon définitive. Les coûts très élevés pour l'assurance chômage corrélés à une baisse importante des recettes sociales et fiscales sur le territoire car destruction de tout le tissu socio-économique accompagneraient le drame humain et l'exode inévitable de ces populations.

En outre, la durée minimale de saison garantie pour les salariés des domaines skiables est l'un des grands acquis de notre branche. Cette garantie repose en partie sur la neige de culture. A titre ultime, elle repose aussi sur l'assurance qu'en situation d'enneigement particulièrement défavorable, un recours à l'activité partielle demeure possible.

Comprendre le contexte :

Face au risque de dépassement des objectifs de l'accord de Paris, la France se dote d'un plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) basé sur une hausse des températures moyennes de 2°C en 2030, 2,7°C en 2050 et 4°C en 2100 par rapport à l'ère pré-industrielle.

Dans le cadre de la [consultation](#) sur le projet de document « PNACC 3 », les partenaires sociaux de la branche des remontées mécaniques et domaines skiables invitent le gouvernement à aborder l'accompagnement des territoires de montagne en tenant compte des études scientifiques disponibles sur leur résilience aux horizons de temps 2030 et 2050 et sans préjugé.